



Mention légale nécessaire pour publier un comparatif d'enseigne ?

Par **kiwithereturn**, le **22/01/2008** à **08:57**

Bonjour,

Je souhaiterais publier sur mon site un comparatif d'enseignes commerciales.
Ce comparatif reprendrait les notions de qualité, tarifs, conseils de chaque enseigne.

Savez vous si des mentions légales sont nécessaires pour cette exercice.
Les enseignes ont elles le droit de demander leur retrait du comparatif ?

Merci d'avance,

Cordialement
Christophe.